

accepteront de nous entendre parce que nous avons accepté nos responsabilités. Tous, ici, nous partageons la même inquiétude. Nous voulons éviter une nouvelle escalade; mais le nœud du débat tout entier ce soir c'est que nous ne parlons pas d'escalade.

Si les Russes devaient introduire un nouveau système ABM à la suite du système actuel, je pense que ce serait un facteur de stabilisation pour la paix, car si nous acceptons le postulat qu'il s'agit là d'armes défensives, cela pourrait sans doute diminuer la possibilité d'une guerre. J'aimerais trouver quelque réponse plus satisfaisante. Je pense et j'espère que la réponse pourrait être trouvée à Genève, grâce aux efforts de notre ambassadeur, M. Ignatieff, dont on a parlé plusieurs fois ce soir. Cela ne sera pas facile, je le crains. Comme nous avons tous le souci de la paix et de l'harmonie dans le monde, bien que nous le concevions d'une manière différente, ce débat aura été utile pour mettre en lumière la préoccupation du Canada à cet égard. Je pense que les espoirs de tous les députés et de tous les citoyens du pays accompagneront le premier ministre lorsqu'il se rendra à Washington pour discuter de ces problèmes avec le président des États-Unis, avec le réalisme et la science qui ne nous sont pas toujours accessibles à tous, car c'est impossible en matière de défense et d'affaires extérieures.

Notre premier ministre se rend à Washington en notre nom et, comme il l'a dit aujourd'hui, au nom des intérêts légitimes de toute l'humanité. Il peut s'y rendre la tête haute car, lorsque tout allait mal, nous avons su assumer nos responsabilités. Ce sens de nos responsabilités, j'espère que nous ne le perdrons jamais à cet égard.

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, je parlerai deux minutes environ car je sais qu'il est tard. Nous avons entendu quelques excellents discours au cours de ce débat. Les députés s'inquiètent de la paix et de la guerre. La plupart d'entre eux savent que dans le monde très réel de 1969, nous sommes destinés à partager largement le sort du monde et du continent nord-américain. C'est, hélas, la mesure tragique de notre incapacité à créer un climat de foi et de confiance que ces sommes fantastiques dépensées par toutes les nations, quelle que soit

leur idéologie, en armements militaires, offensifs et défensifs.

Un de nos vrais grands Canadiens a été le fondateur du parti CCF, J. S. Woodsworth, qui fut député de Winnipeg-Nord-Centre. Ce soir, tandis que j'écoutais le débat, je relisais les grands débats de 1939 sur la guerre. On ne peut s'empêcher d'être ému en se rappelant ce que J. S. Woodsworth disait alors. Dans tout le pays, sa photographie occupe une place d'honneur dans les locaux du Nouveau parti démocratique, et à juste titre.

Même ce grand idéaliste, cet excellent homme, ce théoricien du Nouveau parti démocratique qui a parrainé la motion que la situation du Canada en Amérique du Nord imposait des nécessités impérieuses. Je vais terminer simplement en citant des paroles de M. J. S. Woodsworth, prononcées en 1939. Voici ce qu'il disait, à la veille de la douloureuse tragédie de la seconde guerre mondiale:

Le Canada est situé sur le continent nord-américain. Du point de vue géographique et économique, nous sommes de l'Amérique du nord. L'attitude du grand pays voisin est nécessairement, et dans une large mesure, le facteur déterminant de nos relations internationales...

Et M. Woodsworth ajoutait:

Nous nous sommes vantés de la frontière sans défense entre notre pays et les États-Unis, mais nous ne saurions imaginer étourdiment que cette situation durera toujours. Nous supposons que les États-Unis seront toujours de notre côté. J'espère qu'ils sauront toujours nous comprendre...

Et il ajoutait:

Le meilleur rôle que le Canada puisse jouer à mon avis...

Il parlait de la situation à l'époque.

... c'est de conserver les relations les plus amicales possibles avec les États-Unis.

Les paroles de M. Woodsworth en 1939, valent encore en 1969 selon moi, dans l'optique du débat actuel.

M. l'Orateur suppléant: En conformité de l'alinéa 13 de l'article 26 du Règlement, le débat est terminé. Je déclare donc la motion adoptée. La Chambre s'ajourne jusqu'à aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi, en conformité du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.

(La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à minuit dix.)